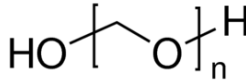


**MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)**

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Substance  
:  
n° CAS : 30525-89-4  
Code du produit : 05128  
Structure chimique :



Synonymes : Polyoxymethylene

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

**1.2.2. Utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Matières solides H228  
inflammables, Catégorie 1  
Toxicité aiguë (par voie H302  
orale), Catégorie 4  
Toxicité aiguë (par H332  
inhalation), Catégorie 4  
Corrosif/irritant pour la H315  
peau, Catégorie 2  
Lésions oculaires H318  
graves/irritation oculaire,  
Catégorie 1  
Sensibilisation cutanée, H317  
Catégorie 1  
Cancérogénicité, H351  
Catégorie 2

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — H335  
Exposition unique,  
Catégorie 3

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Carc. Cat. 3; R40

F; R11

Xn; R20/22

Xi; R41

Xi; R37/38

R43

Texte complet des phrases R: voir section 16

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02



GHS05



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H228 - Matière solide inflammable  
H302+H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H318 - Causes serious eye damage  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires  
H351 - Susceptible de provoquer le cancer

Conseils de prudence (CLP) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Nom : PARAFORMALDEHYDE Extra Pure  
n° CAS : 30525-89-4

Textes des phrases R et H: voir section 16

#### 3.2. Mélanges

Non applicable

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette). En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Peut provoquer une allergie cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Nocif par inhalation.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé. Nocif en cas d'ingestion.

Symptômes chroniques : Cancérogène présumé.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Matière solide inflammable.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer rapidement avec une pelle ou en aspirant.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver ... soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant.

Conditions de stockage : Sources de chaleur. Rayons directs du soleil. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: des gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Couleur	: White crystalline.
Odeur	: pungent odor.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 4 - 5.5
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 120 - 170
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 70 °C
Température d'auto-inflammation	: 3000 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Matière solide inflammable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 1.03
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.45 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: Insoluble in water
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

#### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 10.2. Stabilité chimique

Matière solide inflammable. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Flamme nue. Surchauffe. Rayons directs du soleil. Chaleur. Etincelles.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut libérer des gaz inflammables.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Inhalation: Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.  
pH: 4 - 5.5

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Causes serious eye damage.  
pH: 4 - 5.5

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Nocif en cas d'ingestion.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Product/Packaging disposal recommendations : Éliminer le contenu/réceptier dans ...

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 2213

N° ONU (IMDG) : 2213

N° ONU (IATA) : 2213

N° ONU (ADN) : 2213

N° ONU (RID) : 2213

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation exacte d'expédition/Description (ADR) : PARAFORMALDEHYDE

Proper Shipping Name (IMDG) : PARAFORMALDEHYDE

Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : PARAFORMALDEHYDE

Désignation officielle pour le transport (ADN) : PARAFORMALDEHYDE

Désignation exacte d'expédition/Description (RID) : PARAFORMALDEHYDE

Transport document description (ADR) : UN 2213 PARAFORMALDEHYDE, 4.1, III, (E)

Description document de transport (IMDG) : UN 2213 PARAFORMALDEHYDE, 4.1, III

Description document de transport (IATA) : UN 2213 PARAFORMALDEHYDE, 4.1, III

Description document de transport (ADN) : UN 2213 PARAFORMALDEHYDE, 4.1, III

Description document de transport (RID) : UN 2213 PARAFORMALDEHYDE, 4.1, III

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**ADR**

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 4.1

Etiquettes de danger (ADR) : 4.1



### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 4.1

Etiquettes de danger (IMDG) : 4.1



### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 4.1

Etiquettes de danger (IATA) : 4.1



### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 4.1

Etiquettes de danger (ADN) : 4.1



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 4.1

Etiquettes de danger (RID) : 4.1



## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III

Groupe d'emballage (IMDG) : III

Groupe d'emballage (IATA) : III

Groupe d'emballage (ADN) : III



# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Groupe d'emballage (RID) : III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : F1  
Quantités limitées (ADR) : 5kg  
Quantités exceptées (ADR) : E1  
Instructions d'emballage (ADR) : P002, IBC08, LP02, R001  
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : PP12, B3  
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP10  
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T1, BK1, BK2  
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP33  
Code-citerne (ADR) : SGAV  
Véhicule pour le transport en citerne : AT  
Catégorie de transport (ADR) : 3  
Special provisions for carriage - Packages (ADR) : V13  
Dispositions spéciales de transport - Vrac (ADR) : VC1, VC2  
Danger n° (code Kemler) : 40  
Panneaux oranges :



Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E  
Code EAC : 1Z

#### - Transport maritime

Special provision (IMDG) : 967  
Quantités limitées (IMDG) : 5 kg  
Quantités exceptées (IMDG) : E1  
Packing instructions (IMDG) : P002, LP02  
Packing provisions (IMDG) : PP12  
IBC packing instructions (IMDG) : IBC08  
IBC special provisions (IMDG) : B3  
Tank instructions (IMDG) : T1, BK2, BK3  
Tank special provisions (IMDG) : TP33  
EmS-No. (Fire) : F-A  
EmS-No. (Spillage) : S-G  
Stowage category (IMDG) : A  
Stowage and handling (IMDG) : SW23  
N° GSMU : 133

#### - Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E1

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y443
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 10kg
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 446
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 25kg
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 449
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 100kg
Code ERG (IATA)	: 3L

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: F1
Quantités limitées (ADN)	: 5 kg
Quantités exceptées (ADN)	: E1
Équipement exigé (ADN)	: PP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	: 0

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	: F1
Quantités limitées (RID)	: 5kg
Quantités exceptées (RID)	: E1
Packing instructions (RID)	: P002, IBC08, LP02, R001
Dispositions spéciales d'emballage (RID)	: PP12, B3
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	: MP10
Instructions de transport en citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID)	: T1, BK1, BK2
Dispositions spéciales relatives aux citernes mobiles et aux conteneurs pour vrac (RID)	: TP33
Codes-citerne pour les citernes RID (RID)	: SGAV
Catégorie de transport (RID)	: 3
Dispositions spéciales relatives au transport – Colis (RID)	: W1, W13
Dispositions spéciales relatives au transport – Vrac (RID)	: VC1, VC2
Colis express (RID)	: CE11
Numéro d'identification du danger (RID)	: 40

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

PARAFORMALDEHYDE Extra Pure is not on the REACH Candidate List

PARAFORMALDEHYDE Extra Pure is not on the REACH Annex XIV List

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

### 15.1.2. Directives nationales

#### Allemagne

- AwSV/VwVwS Annex reference : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Présente un danger pour l'eau (Classification according to VwVwS, Annex 2; No WGK 1422)
- 12th Ordinance Implementing the Federal Immission Control Act - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

#### Danemark

- Class for fire hazard : Classe III-1
- Store unit : 50 litre
- Classification remarks : Flammable according to the Danish Ministry of Justice; Emergency management guidelines for the storage of flammable liquids must be followed
- Recommandations réglementation danoise : Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product  
Pregnant/breastfeeding women working with the product must not be in direct contact with the product  
The requirements from the Danish Working Environment Authorities regarding work with carcinogens must be followed during use and disposal

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Flam. Sol. 1	Matières solides inflammables, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H228	Matière solide inflammable
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Causes serious eye damage
H332	Nocif par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H351	Susceptible de provoquer le cancer
R11	Facilement inflammable
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau

# PARAFORMALDEHYDE Extra Pure

## Fiche de données de sécurité

R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R41	Risque de lésions oculaires graves
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
F	Facilement inflammable
Xi	Irritant
Xn	Nocif

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*